PROMEA Caisse de compensation
Baslerstrasse 60, 8048 Zürich
Tel. 044 738 53 22, beitraege@promea.ch
www.promea.ch

Adaptation des acomptes de cotisations pour les employeurs

Nom de l'entreprise	Numéro de décompte

1. Masse salariale annuelle prévisionnelle soumise à l'AVS/AI/APG/AC

Veuillez indiquer ci-dessous les masses salariales annuelles prévisionnelles.

Année de cotisation	Valable dès (jj.mm.aaaa)	Masse salariale soumise à l'AVS/AI/APG (CHF)	Masse salariale soumise à l'AC1 (CHF)

2. Masses salariales annuelles prévisionnelles soumises à la CAF

Veuillez répartir le total global de la masse salariale soumise à l'AVS/AI/APG indiqué au chiffre 1 entre les différents cantons d'activité.

Canton	Masse salariale soumise à la CAF (CHF)	Canton	Masse salariale soumise à la CAF (CHF)	Canton	Masse salariale soumise à la CAF (CHF)
AG		GR		SZ	
AI		JU		TG	
AR		LU		TI	
BE		NE		UR	
BL		NW		VD	
BS		OW		VS	
FR		SG		ZG	
GE		SH		ZH	
GL		SO			

Remarques